POSSIBILITÉS DE MARCHÉ DANS LE MONDE GRAINS

POSSIBILITÉS DE MARCHE DANS LE MONDÉ GRAINS

Lanada.
Publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce JOttawa, Canada
Published by the Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa, Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1977 © Minister of Supply and Services Canada 1977

(also published in english)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1977

Nº de cat: C21-1/7-1977F

ISBN: 0-662-01416-2

TABLE DES MATIÈRES

P a g e		Page
2	Amérique du Sud	27
3	Amérique Centrale et Antilles	30
5	Amérique du Nord	35
8	Liste des pays relevant des bureaux internationaux	38
15	Bureaux régionaux du ministère de	
17	l'Industrie et du Commerce	40
22		
24		
	2 3 5 8 15 17 22	2 Amérique du Sud 3 Amérique Centrale et Antilles 5 Amérique du Nord 8 Liste des pays relevant des bureaux internationaux 15 Bureaux régionaux du ministère de 17 l'Industrie et du Commerce 22

INTRODUCTION

"POSSIBILITES DE MARCHE DANS LE MONDE" consiste en une série de onze brochures publiées pour le compte d'ENTREPRISE CANADA 77.

Chacune de ces brochures contient des renseignements, par pays, sur l'état actuel du marché, la réglementation concernant l'importation et les possibilités d'exportation, de onze grands secteurs industriels qui intéressent davantage les exportateurs canadiens, à savoir:

Foresterie, mines et construction
Grains
Industries de transport
Machinerie
Matériel de défense
Matériel électrique et électronique
Produits agricoles et alimentaires
Produits chimiques
Produits de la pêche
Projets majeurs et services d'experts-conseils
Textiles

Afin de rendre l'utilisation de ces brochures plus simple, les pays sont regroupés par ordre alphabétique, selon leur unité géographique et leur appartenance aux bureaux internationaux.

On peut obtenir ces publications gratuitement à:

Distribution/ publication
Direction générale de l'information et
des relations publiques
Ministère de l'Industrie et du Commerce
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0H5

Les bureaux régionaux du Ministère pourront, de plus, vous fournir tous renseignements supplémentaires au sujet d'ENTREPRISE CANADA 77.

ADRESSES POUR RENSEIGNEMENTS

Bureau de l'Europe (27) Ministère de l'Industrie et du Commerce 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone:

Division de l'Europe de l'Ouest I (CEE):
(613) 995-6438 et 995-9401
Division de l'Europe de l'Ouest II: (613) 996-6966
Division de l'Europe de l'Est: (613) 593-4884

Bureau du Pacifique, de l'Asie et de l'Afrique (28) Ministère de l'Industrie et du Commerce 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone:

(613) 996-9195

Division du Pacifique: (613) 996-5381 Division de l'Asie: (613) 992-0356 Division de l'Afrique et du Moyen-Orient: (613) 996-5543 Equipe spéciale de l'Iran, de l'Iraq et de l'Arabie Saoudite: Bureau de l'Hémisphère occidental (29) Ministère de l'Industrie et du Commerce 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone:

Division des Etats-Unis: (613) 996-5471 Division de l'Amérique latine: (613) 996-5546 Division des Antilles: (613) 992-0384

Direction de la commercialisation des grains Ministère de l'Industrie et du Commerce 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone: (613) 992-7404 et 995-7127

		·		
				·

BUREAU DE L'EUROPE

Europe de l'Est

Bulgarie

Hongrie

Pologne

Roumanie

Tchécoslovaquie

URSS

Yougoslavie

Europe de l'Est

BULGARIE

Situation actuelle du marché

L'industrie a fait beaucoup de progrès depuis la Deuxième Guerre mondiale, mais l'agriculture demeure un important secteur de l'économie bulgare. Au sein du CAEM, la Bulgarie est en quelque sorte un spécialiste de la production de produits agricoles. La production agricole globale devrait augmenter de 20% au cours des cinq années du Plan actuel. Au cours des dernières années, les objectifs très élevés de production de protéines n'ont pas été atteint à cause des problèmes d'approvisionnement en provendes. Le pays est normalement autosuffisant en matière de grains pour le pain, mais il importe des grains de provende.

Réglementation concernant l'importation

En 1975, le commerce extérieur en Bulgarie totalisait

environ \$9,6 milliards. 76% de cette valeur provenait des pays du CAEM, dont 55% de l'Union soviétique. Le monopole du commerce extérieur est détenu par des organismes de commerce extérieur. Parce qu'ils achètent pour l'ensemble du pays et que les commandes sont importantes, cela vaut la peine de persévérer.

En général, pour conserver ses rares devises étrangères, la Bulgarie n'importe pas à des fins de consommation, mais plutôt pour accroître la production future. Ainsi, les grains de provende s'avèrent les exportations les plus prometteuses dans ce secteur, dépendant des récoltes.

Possibilités d'exportation

- Grains de provende et additifs alimentaires.

HONGRIE

Situation actuelle du marché

Bien que l'industrie hongroise ait fait d'immenses progrès, l'agriculture et la foresterie (réunies dans les statistiques officielles) continuent à employer environ 23% de la main-d'œuvre et fournissent 16.4% du produit matériel net (équivalent est-européen du PNB).

Les cultures de grains les plus importantes sont les suivantes:

			Rendement
	Superficie	Récolte	moyen
	(1 000	(1 000 tonnes	(t.m. par
	hectares)	métriques)	hectare)
Blé	1 325	5 138	3,88
Seigle	93	156	1,67
Riz	28	5 5	1,95
Orge	228	746	3,27
Avoine	39	86	2,24
Maïs	1 341	5 189	3,87
Seigle Riz Orge Avoine	93 28 228 39	156 55 746 86	1,67 1,95 3,27 2,24

En temps de récolte normale, la Hongrie est un exportateur net de grains, laissant ainsi peu de possibilités aux producteurs du Canada.

Bien que des efforts aient été faits pour intéresser la Hongrie aux graines oléagineuses du Canada, ils ont été vains jusqu'à maintenant en raison de la forte production nationale de tournesol et de lin en Hongrie.

Réglementation concernant l'importation

Pour conserver les rares devises étrangères, la Hongrie tente de se suffire à elle-même en produits agricoles, y compris les grains.

Possibilités d'exportation

Les grains de provende, en disponible.

POLOGNE

Sltuation actuelle du marché

La Pologne n'a pas atteint, et n'atteindra probablement jamais, l'autosuffisance en matière de grains. Son expansion économique est donc toujours gênée par le lourd fardeau que représentent les devises étrangères. Dans les années de mauvaise récolte, lorsque la production des quatre principales denrées est inférieure à 20 millions de tonnes métriques, le fardeau devient écrasant. En 1976, qui était une mauvaise année, la Pologne a importé quelque sept millions de tonnes au coût d'environ \$1 milliard.

Réglementation concernant l'importation

Favorable.

Possibilités d'exportation

Le Canada est un fournisseur traditionnel, par le truchement de la Commission canadienne du blé et des commerçants internationaux. En avril 1977, un nouvel accord a été signé entre la Pologne et le Canada; l'entente stipule que la Pologne s'engage à acheter 2,8 millions de tonnes au cours d'une période de trois ans.

ROUMANIE

Situation actuelle du marché

Le Canada a été un important exportateur de blé en Roumanie en 1975 et en 1976. Toutefois, la Roumanie est un gros producteur de blé et elle en a exporté pendant plusieurs années. Les possibilités pour le Canada dépendent des conditions régionales des récoltes.

Possibilités d'exportation

Agroexport et la Commission canadienne du blé entretiennent des contacts réguliers. En juin 1977, des représentants d'Agroexport ont visité le Canada.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Situation actuelle du marché

La Tchécoslovaquie s'efforce de devenir autosuffisante en matière de grains, mais elle doit toujours importer des quantités considérables. La valeur des importations de grains en 1975 a atteint \$177 millions, dont \$20 millions provenaient des pays occidentaux et étaient répartis comme suit: \$3 millions pour le blé, \$2,4 millions pour le maïs,, \$13,7 millions pour la farine et la farine de céréales, et \$3,1 millions pour d'autres céréales et préparations de céréales.

Réglementation concernant l'importation

Le commerce extérieur en Tchécoslovaquie est contrôlé

par l'Etat et tous les grains sont importés par la Société de commerce extérieur KOOSPOL (adresse: Leninova 178, 160 67 Prague 6).

Possibilités d'exportation

Les grains restent les exportations canadiennes les plus importantes en Tchécoslovaquie. Quelque 20 mille tonnes de blé dur canadien sont importées régulièrement. Chaque année, la Tchécoslovaquie tente d'importer environ 300 mille tonnes de maïs aux fins d'alimentation; elle importe aussi toutes les sortes d'huiles et de graines de moutarde.

URSS

Situation actuelle du marché

Les soviétiques ont acheté 4,7 millions de tonnes de grains du Canada en 1975 et 2,2 millions de tonnes au début de 1976. Cependant, par suite de la récolte soviétique record de 226 millions de tonnes en 1976, aucun autre achat n'a été effectué du Canada et les prévisions ne sont pas brillantes puisque les Soviétiques s'attendent à une grosse récolte en 1977. Mais on s'attend à ce que la vente habituelle de farine pour approvisionner Cuba se poursuivra. Les débouchés varient grandement d'année en année et dépendent de la récolte soviétique.

Réglementation concernant l'importation

La Commission canadienne du blé s'occupe des négocia-

tions avec les Soviétiques concernant les ventes de grains; elle traite directement avec V/O Exportkhleb. Le Canada est un des fournisseurs préférés de grains de l'URSS et ses offres seront étudiées en priorité si besoin il y a.

Possibilités d'exportation

A l'exception des grains, il existe un marché permanent pour diverses sortes de semences. Les firmes canadiennes désireuses de faire des offres devraient faire parvenir tous les détails au poste de Moscou. Par la suite, le poste communiquera avec l'organisme de commerce extérieur compétent, aux fins d'évaluation des exigences.

YOUGOSLAVIE

Situation actuelle du marché

La Yougoslavie était auparavant un client régulier du Canada pour ce qui est du blé, mais des efforts de planification et l'établissement de priorités par le gouvernement ont fait accroître la production au point que le pays est maintenant autosuffisant. En 1963, le blé représentait 96% des exportations canadiennes en Yougoslavie; en 1976, le Canada n'exportait plus de blé vers ce marché. La production nationale de près de 6 millions de tonnes métriques ne permet que quelques ventes sur place lorsque les réserves du pays sont insuffisantes. Des quantités de colza ont récemment été importées à titre d'essai, et si les résultats s'avèrent satisfaisants, ce marché pourrait devenir très bon.

Réglementation concernant l'importation

La Direction fédérale des réserves alimentaires de Yougo-

slavie détermine le déficit ou le surplus dans l'économie des grains alimentaires et obtient l'autorisation du gouvernement de faire des appels d'offres pour répondre aux besoins d'importation. Le grain est soumis au régime d'importation "RK" en vertu duquel les quotas sont fixés par le gouvernement. Des soumissions intéressantes en raison du prix, de la qualité, de la livraison, etc., sont faites par un nombre choisi de firmes importatrices. La Direction administre également une réserve.

Possibilités d'exportation

Il n'existe pas de possibilités commerciales permanentes, à moins que les essais avec le colza s'avèrent satisfaisants. Les ventes sur place de blé pourraient être intéressantes; les possibilités de fournir des grains de provende sont inexistantes.

Europe de l'Ouest

Allemagne, République fédérale d
Autriche
Belgique/Luxembourg
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grande-Bretagne
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Norvège
Pays-Bas
Portugal
Suède
Suisse

Europe de l'Ouest

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le commerce des grains est l'affaire d'un nombre restreint de grandes sociétés internationales. Le plus important acheteur de blé canadien est le BALM (Agence allemande de réserve fédérale) qui achète pour la Réserve fédérale. Les minoteries importent aussi un peu de blé canadien pour le mélanger avec leur blé à plus faible teneur protéique. L'année dernière fut exceptionnelle, en ce que les achats à l'étranger furent moindres que d'habitude.

Les ventes d'avoine et d'orge sont actuellement élevées à cause de la sécheresse de l'année dernière, mais il faut s'attendre à une diminution importante cette année. Cependant, l'orge demeurera probablement en tête des grains exportés vers la RFA. La politique agricole de la Communauté européenne ne nous permet pas de vendre des quantités importantes de blé dur à ce pays, car les minoteries sont tenues d'utiliser le blé européen dans une large mesure pour la production des pâtes alimentaires.

AUTRICHE

Situation actuelle du marché

A moins que la récolte ne soit pas très bonne, les possibilités d'exportation de grains en Autriche sont plutôt faibles. En 1976, l'Autriche n'a importé que 38 000 tonnes métriques d'orge (dont 75% de l'Europe de l'Est) et 15 000 tonnes métriques de picotin d'avoine (dont 5 195 tonnes métriques du Canada et le reste des pays de l'AELE).

Dans le passé, le Canada a été l'un des principaux fournisseurs de blé dur, mais la hausse de la production nationale a mis fin à ce marché.

Réglementation concernant l'importation

Le prix des grains en Autriche est maintenu au-dessous

des niveaux internationaux et il y a des importations au même prix sur le marché local, grâce à un système de subventions versées par le ministère de l'Agriculture. On comprend facilement que le Ministère évite, si possible, les importations, étant donné que les subventions grèvent son budget. Cependant, des ventes en disponible pour combler les pénuries sont faites de temps à autre et l'Ambassade maintient des relations étroites avec les dirigeants agricoles.

Possibilités d'exportation

Des possibilités existent à l'occasion pour le blé dur, le picotin d'avoine, l'orge et le maïs.

BELGIQUE/LUXEMBOURG

Situation actuelle du marché

En 1976, la Belgique et le Luxembourg ont importé des céréales dont la valeur s'élevait à presque un milliard de dollars. Les sources principales d'approvisionnement étaient les autres pays de la Communauté économique européenne (la France en particulier), les Etats-Unis et le Canada. Les exportations canadiennes dans ce domaine s'élevaient à environ 28 millions de dollars et comportaient, par ordre d'importance, de l'orge, du blé rouge de printemps, du blé à macaroni, de l'avoine et du seigle.

Réglementation concernant l'importation

En qualité de membre de la Communauté économique européenne, la Belgique se conforme à la politique agricole commune en ce qui concerne les importations de grains. En réalité, cela veut dire qu'un impôt est perçu sur les importations de grains en provenance des pays qui ne sont pas membres de la CEE afin d'en hausser les prix jusqu'au niveau de ceux qui prévalent dans la CEE

Possibilités d'exportation

Le volume des importations de grains dans les pays de la CEE est principalement déterminé par l'écart entre l'offre et la demande au sein de la Communauté. Pour répondre à cet excédent de la demande, le Canada concurrence principalement les Etats-Unis et l'Australie et notre succès est lié directement au prix de nos produits. Les importateurs belges connaissent bien les conditions du marché mondial et achètent des grains canadiens lorsque le prix est compétitif. Dans le cas du blé, un certain nombre de meuniers belges ont indiqué une préférence pour le blé canadien qui est toujours de très haute qualité.

DANEMARK

Les exportations canadiennes de grains au Danemark sont limitées et de moindre importance.

ESPAGNE

Situation actuelle du marché

L'Espagne demeure un grand importateur de provendes, de céréales, d'oléagineux et de produits oléagineux (plus de \$2 500 millions par année). Ces produits comprennent surtout la graine et la farine de soja, la graine de tournesol, le maïs et le sorgho. Normalement, le pays subvient à ses propres besoins en grains tels que le blé et l'orge, mais en 1977 il se peut qu'il doive en importer des quantités limitées.

Réglementation concernant l'importation

Le Canada a un programme de coopération avec le gouvernement et l'industrie de l'Espagne, en vertu duquel la graine de colza pourrait être introduite et acceptée au pays comme autre source d'huile et de fourrage protéique. Le programme se déroule bien et l'on espère qu'au cours des prochaines années l'Espagne deviendra un producteur régulier de graines de colza et un marché pour les graines canadiennes servant à l'ensemencement et aux moutures. La question de la "réforme agricole" a été soulevée une fois de plus lors des élections de juin, mais la nature de cette réforme est encore incertaine. Le minis-

Espagne — Réglementation (suite)

tère de l'Agriculture sera entièrement réorganisé et il faut s'attendre à des politiques nouvelles ou révisées.

Possibilités d'exportation

Comme il est susmentionné, la graine de colza est la principale nouvelle possibilité d'exportation pour le Canada en matière de grains. De plus, il existe des possibilités limitées de vendre des graines d'herbe et de trèfle, des graines de millet, de moutarde et des semences four-ragères et peut-être aussi des possibilités d'expédier sur place du blé, de l'orge, des graines de tournesol et de colza pour les faire broyer. Les ventes de graines de lin se maintiendront probablement au même niveau que l'an dernier, soit à \$2,2 millions.

FINLANDE

En temps normal, la Finlande est capable de répondre à ses besoins en grains et elle a même connu des excédents au cours des dernières années. Elle importe seulement du

blé blanc tendre pour son industrie de biscottes. La demande annuelle est de 6 000 tonnes par année. Dans les années passées, cette quantité provenait des Etats-Unis.

FRANCE

Situation actuelle du marché

La France a été en 1976 un exportateur net de seigle (60 000 t.m.), d'orge (2.9 millions t.m.), d'avoine (110 000 t.m.) et de maïs (plus de 1 million t.m.). Pour toutes les céréales, les exportations nettes de la France ont totalisé 11.2 millions t.m. S'il existe des possibilités dans ce secteur, elles sont bien réduites, sauf pour le blé.

Réglementation concernant l'importation

Les politiques d'importation suivent la Politique agricole commune (PAC) de la CEE ainsi que ses règlements qui sont très restrictifs, ce qui fait que la CEE et la France constituent un marché pratiquement fermé pour les tiers pays en ce qui touche toutes les denrées, à l'exception de celles dont on a essentiellement besoin et qui ne sont pas produites au pays en assez grande quantité.

Possibilités d'exportation

Il existe des possibilités limitées à moyen terme pour le blé dur et à court terme pour le blé tendre. La part du Canada des importations françaises de blé dur a augmenté de 23% en 1975-1976 à 54% au cours des huit premiers mois de l'année agricole de 1976-1977. Comme les exigences de qualité des produits du blé dur ont été récemment rehaussées, l'industrie française de la semoule devrait encore avoir besoin de blé dur de bonne qualité.

Le Canada a fourni 17% des importations françaises de blé tendre au cours des huit premiers mois de la présente année agricole 1976-1977, par rapport à 7% en 1975-1976. Les envois du Canada à la France devraient pouvoir s'accroître, étant donné les besoins plus élevés en blé à fort taux de protéine que prévoit la France en raison des dommages causés à la récolte nationale par les pluies abondantes qui ont précédé la récolte de 1977. Malgré les règlements sévères de la CEE sur l'entrée des grains en provenance des tiers pays, les importateurs continueront à payer les droits élevés d'importation pour s'assurer les approvisionnements essentiels.

GRANDE-BRETAGNE

Situation actuelle du marché

Les importatons de grains, de produits dérivés et de farine de blé au Royaume-Uni ont totalisé 12 millions de tonnes métriques en 1976, ce qui équivaut à 699.5 millions. Ces importations étaient surtout constituées de blé et de maïs, mais comprenaient également d'autres grains et des produits dérivés des grains.

Les importations en provenance de la CEE (y compris les transbordements) étaient considérables: 41.6% des grains de base, 11.9% des dérivés de grains et 82.1% de la farine de blé. Avec ses 1 277 290 tonnes métriques, la France a dépassé le Canada (1 248 826 tonnes), mais il s'agissait surtout de blé de provende, par opposition

au blé dur. La France a aussi été le plus grand fournisseur individuel d'orge (179 974 tonnes métriques). Par ailleurs, les Etats-Unis ont dominé dans le secteur du maïs, fournissant 1 547 248 tonnes métriques auxquelles s'ajoutent des transbordements effectués aux Pays-Bas de l'ordre de 1 175 665 tonnes métriques. Le Canada a été de loin le plus grand fournisseur de produits dérivés des grains (202 927 tonnes métriques).

Le tableau suivant donne les importations totales de grains et de leurs produits dérivés en 1976, et il compare les importations en provenance du Canada avec celles de la CEE.

Produit	Importations totales		Importations de la CEE		Importations du Canada	
	TM	£'000	TM	£'000	TM	£'000
Blé	3 804 725	328 126	2 319 588	188 611	1 248 826	120 243
Orge	646 389	48 867	400 205	29 518		
Maïs	3 764 288	272 688	1 830 488	134 552	58 553	4 3 2 8
Seigle	25 037	1 780	20 658	1 463	3 779	269
Avoine	53 485	4 197	21 443	1 558	_	
Grains, nda	336 322	25 798	268 418	19 114	_	
Total	11 687 398	681 456	4 860 800	374 816	1 311 158	124 840
Produits dérivés des grains	314 122	17 679	37 413	2 192	202 927	11 094
Farine de blé	3 384	324	2 777	275	198	29

Note: TM — Tonnes métriques.

Grande-Bretagne — (suite)

Réglementation concernant l'importation

Diverses formes de contribution sont prévues concernant les importations de grains et de dérivés des grains mais elles ne sont pas toujours appliquées. De nouveaux procédés de mouture permettant l'usage de blés plus tendres ont jusqu'à un certain point réduit les besoins de blé dur importé et les quantités de grains de provende du Royaume-Uni et de la CEE sont considérables et diminuent les importations. La grande capacité de la minoterie au Royaume-Uni et la baisse constante de l'utilisation de la

farine par la ménagère ont beaucoup nui aux exportations canadiennes de farine vers ce marché.

Possibilités d'exportation

Le marché du blé rouge de printemps, bon pour la mouture, devrait rester aussi bon. L'orge de brasserie restera en demande à cause des distilleries, et mentionnons enfin les excellentes possibilités qui existent dans le secteur des criblures en boulettes.

GRÈCE

Situation actuelle du marché

Depuis 1959, la Grèce subvient à ses propres besoins en grains, sauf pour le mais. La production annuelle moyenne de blé des dernières années se situe à environ 2,1 millions de tonnes, tandis que les besoins nationaux atteignent 1.7 million de tonnes. Le surplus de blé est en partie utilisé comme provende pour suppléer aux besoins en maïs, et en partie exporté sous forme de farine de blé et de pâtes. La production de 900 000 tonnes d'orge subvient aux besoins nationaux, tandis que 800 000 tonnes de mais importé sont ajoutées tous les ans aux 600 000 tonnes produites au pays. Cependant, ces chiffres changent lorsque les récoltes ne sont pas bonnes, comme c'est le cas pour la récolte de grain en 1977. En ce qui concerne les oléagineux, la Grèce importe annuellement environ 40 000 tonnes de soja et d'huile de soja et environ 10 000 tonnes de graines de lin et d'huile de graine de lin.

Selon des données de la Banque de Grèce, la valeur des importations de grains et d'oléagineux a atteint \$140 millions en 1976. Quelques-uns des principaux produits de base en cause sont: le maïs (\$103,2 millions), les graines de coton (\$16,9 millions) et les oléagineux (\$16,8 millions).

En 1976, les exportations canadiennes de grains et de produits connexes en Grèce atteignaient une valeur de \$486 789, répartie de la façon suivante: le blé dur de printemps (\$150 444), la farine de blé, n.d.a. (\$9 230), céréales, n.d.a. (\$305 105), produits des céréales, n.d.a. (\$10 152), gluten de blé (\$11 858).

Réglementation concernant l'importation

Les importations de grains sont contrôlées directement par le ministère du Commerce de la Grèce; les achats nécessaires sont faits au moyen d'appels d'offres internationaux. La politique des autorités grecques est de subvenir aux besoins du pays. Les prix sont rajustés tous les ans pour couvrir les dépenses supplémentaires; en général, ces prix ne sont pas plus élevés que ceux qui sont en vigueur au sein de la CEE. De plus, les fermiers qui ont de petites surfaces cultivées et ceux qui habitent les régions montagneuses reçoivent des subventions additionnelles en plus des prix établis. Par ailleurs, en vue d'assurer la stabilisation et l'expansion de l'industrie nationale du bétail, les autorités vendent des grains (qui, soit dit en passant, sont mis en commun par l'organisation de coopération agricole KYDEP) aux éleveurs de bestiaux, à des prix réduits.

Possibilités d'exportation

En raison de la faible récolte de 1977 (1,7 million de tonnes de blé et 740 000 tonnes d'orge), on prévoit que la Grèce importera environ un million de tonnes de maïs et 200 000 tonnes d'orge pour subvenir aux besoins de 1977-1978. On ne prévoit aucune importation de blé, bien que la situation puisse encore changer. Un surplus de 200 000 tonnes de blé provenant de la récolte de 1976 est disponible et il se peut que la distribution du blé de provende soit réduite. Il se peut qu'il n'y ait que des ventes sur place de graines de lin, étant donné que les fabricants de peinture préfèrent maintenant importer l'huile de lin. On continuera à importer du Canada de petites quantités de farine, de gluten de blé et de mélanges à gâteaux.

IRLANDE

L'industrie agricole irlandaise se concentre sur les produits laitiers et la viande. L'orge (fourragère et de brasserie), le blé tendre et l'avoine sont les grains les plus communément cultivés.

Le blé est le principal grain importé, destiné aux produits de consommation. Les besoins globaux de blé dur sont d'environ 50 000 tonnes par an; le Canada en fournit habituellement de 50 à 60%, tandis que le reste provient des E.-U. La demande annuelle de blé tendre se chiffre environ à 130 000 tonnes, dont la plus grande partie vient de France.

Quelque 200 000 tonnes de maïs, l'une des principales

importations, viennent de l'extérieur, surtout des E.-U. et de la France.

Une quantité limitée d'avoine de qualité supérieure est nécessaire aux éleveurs de chevaux de course et les importateurs irlandais ont toujours espéré obtenir cette denrée du Canada, mais sans grand succès.

L'Irlande produit une quantité limitée d'huile végétale. Une entreprise s'adonne au broyage, mais en 1976, elle est passée du colza au copra à cause du prix. Lorsqu'elle utilisait le colza, elle l'achetait à des prix compétitifs de la Pologne, de la France et du Canada.

ISLANDE

Les liaisons régulières qui ont récemment été établies entre le Canada et l'Islande, ont amélioré les possibilités de ventes de grains et de farine.

ITALIE

Situation actuelle du marché

Au cours des dernières années, les besoins annuels en grains de l'Italie s'établissaient comme suit: 7,5 millions de tonnes de blé pour le pain; 3,3 millions de tonnes de blé dur; 9,7 millions de tonnes de maïs; 1,8 million de tonnes d'orge et 0,5 million de tonnes d'avoine.

En raison de la disponibilité limitée de terres arables, de la population croissante et de la demande accrue de graines fourragères dans le secteur du bétail, le niveau d'autosuffisance de l'Italie en matière de grains accuse une baisse constante. Les besoins d'importation pour l'annéerécolte 1976-1977 s'établissent comme suit: 1 900 000 tonnes de blé pour le pain, 300 000 tonnes de blé dur. 4 600 000 de tonnes de maïs, 1 100 000 de tonnes d'orge et 125 000 tonnes d'avoine. Cette année, de fortes pluies ont gêné l'ensemencement à l'automne et au printemps; on s'attend donc à ce que les importations globales pour l'année-récolte 1977-1978 dépasseront les chiffres de l'année dernière et seront de l'ordre suivant: 2 300 000 tonnes de blé pour le pain, 650 000 tonnes de blé dur. 4 400 000 de tonnes de maïs, 1 100 000 de tonnes d'orge et 105 000 tonnes d'avoine.

Réglementation concernant l'importation

A cause des prix de soutien élevés qu'elle fixe et de son système connexe de prélèvements sur les importations des pays du Tiers Monde, la Politique agricole commune (PAC) de la CEE garantit que la plupart des besoins des produits agricoles sont comblés par des membres de la Communauté. D'autre part, la CEE dans son ensemble est dans une position déficitaire en matière de production

de grains et les conditions climatiques rendent difficiles l'obtention des caractéristiques techniques nécessaires à certains utilisateurs finals. Par exemple, l'Italie a besoin, aux fins de mélange, de grandes quantités de blé dur en provenance de l'Amérique du Nord et du Sud, et les meuniers et les fabricants de pâtes sont disposés à payer les taxes exigées, qui peuvent atteindre 100% du prix CAF du grain lui-même.

Possibilités d'exportation

Le Canada est l'un des principaux fournisseurs de grains à l'Italie; en 1976, ses ventes se chiffraient à \$195,7 millions, dont \$86,3 millions pour l'orge et \$50,9 millions pour le blé dur. En fait, le Canada est le principal fournisseur de l'Italie en ce qui a trait à l'orge et au blé dur; l'Italie a d'ailleurs toujours été l'un de nos principaux clients pour ces deux grains.

La qualité du grain canadien est reconnue en Italie depuis des années, et les activités des représentants locaux de la Commission du blé sont secondées par de fréquentes visites du personnel de la CCB en vue de promouvoir les caractéristiques et les normes du produit. En raison de la nature spécialisée de la demande (blé de mélange pour renforcer les qualités locales), les ventes canadiennes sont relativement peu influencées par les fluctuations dans la récolte de blé annuelle en Italie, mais dépendent surtout de la qualité des protéines. On prévoit que le Canada continuera de jouir de sa position de choix sur le marché italien aussi longtemps que la qualité restera la même et que nos prix ne deviendront pas beaucoup plus élevés que ceux des Etats-Unis.

NORVÈGE

Situation actuelle du marché

L'importation de céréales panifiables, de farine et de graines de provende, y compris de grains, relève de la Corporation norvégienne des grains; il s'agit d'un organisme d'Etat chargé uniquement de satisfaire aux besoins du pays. Cette corporation et la Commission canadienne du blé ont signé un accord par lequel le Canada doit fournir à la Norvège de 60 000 à 120 000 tonnes de blé

tous les ans. La corporation doit aussi importer du colza et des graines épuratives pour s'en servir dans ses provendes. Par contre, l'orge de brasserie et le malt de brasserie sont importés directement par les brasseurs.

Possibilités d'exportation

Colza, orge de brasserie et malt de brasserie.

PAYS-BAS

Les Pays-Bas sont un important importateur de grains pour consommation humaine et animale. Les importations nettes de grains pour 1976 totalisaient plus de \$60 millions. En outre, les importations nettes de graines oléagineuses et autres produits de plantes destinés à la transformation se chiffraient à plus de \$500 millions, dont 50% étaient des graines de soja.

Cependant, le marché est très compétitif en matière de prix et le Canada n'est pas un important fournisseur. Les importations de blé sont dominées par un gros importateur/acheteur ayant des rapports étroits avec les Etats-Unis. Au cours de l'année dernière toutefois, nous avons encouragé les entreprises qui importent des denrées à étendre leurs opérations pour inclure le blé et nous avons fait une première tentative pour capter le marché néerlandais, tentative à laquelle il faudrait donner suite à l'avenir.

Certains grains du Canada, dont l'avoine et l'orge (une certaine quantité est transformée pour la consommation humaine), ont réussi à pénétrer le marché néerlandais, mais le système des prélèvements de la CEE décourage les ventes importantes dans ce pays. La situation est la même pour l'orge de brasserie du Canada, bien que de grandes brasseries achètent du malt canadien pour leurs opérations outre-mer. L'industrie alimentaire néerlandaise est très sophistiquée et seuls les produits qui sont

Pays-Bas — (suite)

vendus à des prix compétitifs ont des possibilités de trouver un marché. Ainsi, il existe quelques possibilités d'accroître les ventes de remoulages. La farine de colza et le remoulage ne sont pas visés par le système des prélèvements de la CEE; par conséquent, ils peuvent être mis en marché si les prix sont compétitifs. Dernièrement, les industries d'aliments néerlandaises ont importé des quantités accrues de tapioca qui est compétitif par suite des concessions tarifaires accordées aux pays du Tiers Monde.

Le seul broyeur de colza aux Pays-Bas connaît bien le marché canadien, puisque notre pays répondait à la plupart des besoins de cette entreprise il y a quelques années. A l'heure actuelle, le prix du colza canadien est peu intéressant en comparaison avec celui d'autres fournisseurs. Cependant, l'entreprise achètera du colza canadien si le prix est avantageux.

PORTUGAL

Situation actuelle du marché

En moyenne, les importations de blé par le Portugal se situent entre 200 000 et 300 000 tonnes métriques. Etant donné que la plus grande partie des grains est fournie par les Etats-Unis dans le cadre du PL-480 et des crédits de la CCC, le marché pour les grains canadiens reste petit. Il n'y a pas eu d'importations de blé ou de grains du Canada au Portugal au cours des deux dernières années; le pays a plutôt importé du blé de qualité inférieure en provenance de l'Europe et des Etats-Unis. Les crédits des Etats-Unis ont financé des importations d'une valeur de \$62 M de soja, de maïs, de sorgho et de blé des Etats-Unis en 1976. Des crédits supplémentaires des Etats-Unis ont été approuvés pour 1977.

Quant aux graines et aux oléagineux, les principaux fournisseurs sont les Etats-Unis, le Brésil, les anciennes colonies africaines et d'autres pays africains. Les graines de tournesol et de carthame des teinturiers sont importées surtout des Etats-Unis et de la France, et la graine de lin des pays du Benelux. Les possibilités de ventes canadiennes resteront limitées aussi longtemps que la plus grande partie des grains, des graines et des oléagineux seront fournis suivant des modalités de crédit des Etats-Unis, à moins que le Canada soit disposé à offrir des conditions de crédits raisonnables.

Réglementation concernant l'importation

L'organisme gouvernemental responsable de l'importa-

tion des grains au Portugal est l'Institut des céréales, et celui qui est chargé des oléagineux et des produits oléagineux du pays est l'Institut de l'huile d'olive et des oléagineux. Aucune des politiques actuelles du gouvernement n'est censée influer beaucoup sur les réserves et les importations de grains au Portugal. Cependant, en tant que membre de l'AELE, le Portugal a un accord commercial avec la CEE. Depuis la révolution, des accords commerciaux ont été signés aussi avec la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne et l'URSS. Il existe des politiques gouvernementales visant à augmenter la production de blé; toutefois, les problèmes politiques et économiques du pays ont jusqu'à présent retardé la mise en œuvre de ces projets, L'agrandissement des installations d'entreposage des céréales semble indiquer que les autorités veulent augmenter les réserves de blé et d'autres grains.

Possibilités d'exportation

En raison de la crise économique actuelle du Portugal, le Canada peut lui vendre du blé seulement en lui offrant des crédits. En ce qui concerne les provendes (orge, avoine, maïs, sorgho, etc.), les possibilités ne sont pas très bonnes étant donné que le sorgho se vend en général à des prix plus compétitifs que l'orge. De plus, le gouvernement tente de réduire au minimum les achats de grains étrangers. Il existe des possibilités de marchés pour les graines de tournesol.

SUÈDE

La Suède, étant un pays exportateur net à la fois de pain et de grain de provende, n'offre que des possibilités d'exportation très limitées en ce qui concerne les grains du Canada. Ce pays n'importe qu'un total de seulement 10 000 à 15 000 tonnes de blé dur par année, aux fins de mélange. Ces denrées proviennent principalement du Canada et des Etats-Unis.

SUISSE

Situation actuelle du marché

L'an dernier la Suisse a importé pour une valeur de \$240 millions de céréales et de \$45 millions de produits de meunerie. 41% de la quantité des céréales et 91% des produits de meunerie ont été fournis par la CEE. Le Canada a fourni pour \$36 millions (ou 15%) de céréales et pour une valeur de \$22 000 de produits de meunerie. Nos exportations de céréales sont réparties comme suit: le blé 46%, l'orge 34% et l'avoine 18%. Au cours des trois dernières années, la Suisse a importé des graines oléagineuses pour une valeur moyenne de \$82 millions; les variations dépandaient en grande partie de la disponibilité des huiles d'olive, d'arachide et de tournesol qui sont beaucoup plus populaires.

Réglementation concernant l'importation

Une surtaxe est imposée sur les grains de provende importés; cette mesure gouvernementale vise à encourager la production nationale. Cette surtaxe varie comme l'indique le tableau suivant:

nº tarifaire	marchandise	Surtaxe par 100 kilos
1001,12	Blé alimentaire	\$6 10
1002,12	Seigle alimentaire	\$4 80
1003,01	Orge alimentaire	\$5 20
1004,01	Avoine alimentaire	\$4 80
1005,01	Maïs	\$6 10

Suisse — (suite)

Possibilités d'exportation

La récolte de grains de 1976 a surpassé les prévisions et la moyenne. Il s'ensuivra une diminution de la demande de grains importés (surtout de blé, en raison de la récolte de 1976 qui a été de beaucoup supérieure à la moyenne). Toutefois, comme on considère le blé canadien comme une denrée de qualité, le Canada devrait être moins

touché que les autres fournisseurs. La demande de graines oléagineuses, notamment la graine de colza, dépend de la différence de prix entre les huiles préférées et l'huile de graine de colza. Comme la Suisse est très limitée en fait d'installations meunières, il n'y a pas de marché établi pour la farine.

BUREAU DU PACIFIQUE, DE L'ASIE ET DE L'AFRIQUE

Pacifique

Japon

Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique

Pacifique

JAPON

Situation actuelle du marché

Le Japon est un important marché pour les grains et les oléagineux et ses importations totalisaient \$623 millions en 1975. Le Canada fournit entre 25 et 30% des importations japonaises de blé et 85% du colza. La production locale de blé et de graines oléagineuses n'a pas cessé de baisser au cours des dernières années, malgré l'aide gouvernementale, alors que du même coup un changement progressif dans les habitudes alimentaires amenait les Japonais à manger moins de riz et plus de pain et d'autres produits occidentaux. Le Japon importe presque toutes les graines oléagineuses dont il a besoin et on croit que la demande de céréales et d'oléagineux continuera d'augmenter.

Réglementation concernant l'importation

Toutes les importations de blé et d'orge sont faites exclusivement par l'Agence japonaise des aliments qui exerce un contrôle strict. La Commission canadienne du blé a un bureau à Tokyo pour favoriser les intérêts du Canada.

Possibilités d'exportation

Le Canada a une position bien établie au Japon comme fournisseur de grains et d'oléagineux. Il existe des possibilités pour les produits suivants: soja, colza, lin, moutarde, carthame et tournesol. Tous les principaux commerçants de produits de base sont présents sur le marché japonais et aussi encourage-t-on les exportateurs à recourir aux moyens en place pour vendre ces produits.

NOUVELLE-ZÉLANDE ET LES ÎLES DU PACIFIQUE

Situation actuelle du marché

Un climat tempéré et des pluies régulières permettent à la Nouvelle-Zélande de produire suffisamment de grains de provende pour satisfaire ses besoins.

Au cours des années allant de 1973 à 1975, la Commission du blé de la Nouvelle-Zélande a dû importer d'Australie du blé pour les meuniers. Suite à une augmentation du prix garanti aux agriculteurs, le pays est devenu autosuffisant quant au blé de mouture en 1976 et il a même pu en exporter 146 000 tonnes, dont 142 000 vers la Malaysia.

Lorsque le pays doit importer du blé de mouture, la grandeur des contenants, la possibilité d'acheminer cette denrée vers de petits ports de l'autre côté de la mer de Tasman et les tarifs du transport permettent difficilement de faire concurrence à l'Australie.

Réglementation concernant l'importation

La Commission du blé de la Nouvelle-Zélande est responsable des importations de blé de mouture nécessaire.

Possibilités d'exportation

On croit généralement que si les conditions climatiques sont normales, la Nouvelle-Zélande pourra subvenir à ses besoins en grains. Les fournisseurs canadiens ne peuvent espérer effectuer des ventes qu'au cours des années où les conditions climatiques nuisent à la récolte.

Les pays des îles du Pacifique ont une réserve adéquate d'aliments à haute teneur en protéines et surtout de farine de copra. Le riz remplace dans une large mesure les racines plantes locales et la demande pour des grains tels que ceux qui sont produits au Canada, est très faible.

Asie

Birmanie

Chine, République populaire de

Corée, République de

Hong-Kong

Inde

Indonésie

Malaysia

Pakistan

Philippines

Singapour

Thaïlande

BIRMANIE

La Birmanie est un pays socialiste. Les importations relèvent exclusivement des diverses entreprises d'Etat qui contrôlent toute l'activité dans leurs domaines économiques respectifs. Les achats s'effectuent par le biais d'appels d'offres internationaux et le prix est la première considération pour déterminer la source d'approvisionne-

ment. La capacité d'importation de la Birmanie est limitée par une pénurie chronique de devises étrangères.

Les possibilités de ventes sont très limitées dans le secteur des grains.

CHINE POPULAIRE

Depuis le début de 1977, la Chine a acheté 5,25 millions de tonnes métriques de blé du Canada, 5,5 millions de tonnes métriques de l'Australie et 900 000 tonnes métriques de l'Argentine. Les livraisons se poursuivront jusqu'à l'été de 1978. Malgré l'ampleur de ces achats, ils sont très petits comparativement à la production nationale chinoise de grains qui est évaluée à plus de 270 millions de tonnes métriques (y compris le soja) pour 1976. La Commission canadienne du blé s'occupe de toutes les ventes de blé à la Chine par le Canada.

En ce qui concerne les graines oléagineuses, la Chine préfère l'huile de soja et de tournesol. La Chine a signé des contrats pour 390 000 tonnes métriques de graines

de soja qui doivent être livrées en 1977 et dont la valeur s'élève à près de \$100 millions. Bien que la plus grande partie du soja sera probablement exportée du Brésil, qui a toujours été la source d'approvisionnement de la Chine, il se peut que les Etats-Unis en fournissent une certaine quantité. La Chine exporte aussi le soja, surtout au Japon où elle en a exporté entre 200 000 et 250 000 tonnes en 1976; en 1977 toutefois, le pays sera un importateur net.

En raison des préférences nationales et du marché du soja qui est très bien établi, les producteurs canadiens de graines oléagineuses auront de la difficulté à vendre leurs produits sur le marché chinois.

CORÉE

Situation actuelle du marché

Jusqu'à maintenant, ce sont les Etats-Unis qui ont fourni à la Corée pratiquement tous les grains qu'elle doit importer, soit normalement du blé, du maïs et du soja. A l'occasion, la Corée achète du colza, du sorgho, du tapioca, du lin et du riz de sources diverses, en tenant compte principalement des questions relatives au prix et à l'approvisionnement. Cette année, en raison des températures très froides qui ont sérieusement endommagé la récolte d'orge d'hiver, cette denrée sera importée pour la première fois en deux ans.

Si les Etats-Unis ont dominé le marché coréen du blé (et d'autres grains), c'est principalement à cause de leur programme P.L. 480. En 1976, les ventes en vertu de ce programme ont constitué environ 25% du total de 1,7 million de tonnes métriques de blé achetées par la Corée. Le reste du blé nécessaire et pratiquement tous les autres grains sont achetés avec des devises étrangères et, en théorie, du moins, le marché est ouvert à toute concurrence; cependant, les fournisseurs américains conservent presque 100% du marché. En 1977, la Corée prévoit importer les denrées suivantes: blé: 1,7 million de tonnes; riz: 100 000 t/m; soja: 145 000 t/m; maïs: 800 000 t/m et orge: 495 000 t/m.

Réglementation concernant l'importation

Même si la Corée achète ses grains sur les marchés internationaux au moyen de "soumissions ouvertes", le gouvernement utilise divers moyens pour "désigner" les fournisseurs. Par exemple, les soumissions pour le blé précisent qu'il devra être expédié depuis des "ports des Etats-Unis seulement", ce qui exclut tous les fournisseurs qui ne sont pas américains. Dans d'autres cas, on impose des tarifs discriminatoires, par ex., il n'y a aucun tarif pour le soja, mais celui du colza s'élève à 30%. Les fournisseurs éventuels doivent noter que toutes les importa-

tions de grains sont strictement réglementées par le gouvernement coréen pour contrôler le total des dépenses de devises étrangères. Par conséquent, le volume des importations et les sources d'approvisionnement peuvent varier d'une année à l'autre selon les directives gouvernementales et les fluctuations du prix des grains sur le marché international.

Possibilités d'exportation

Le gouvernement coréen a laissé savoir qu'il prévoit diversifier ses sources d'approvisionnement de blé à la fin de l'année, fournissant ainsi des possibilités de vente à la Commission du blé. On peut prévoir certaines possibilités pour le blé d'alimentation, mais seulement si les prix des classes utilitaires sont concurrentiels (récemment, la Corée a acheté 20 000 tonnes métriques de blé australien tout usage de catégorie 5 pour lequel elle a payé environ \$102,50 E.-U. la tonne métrique). Tant que la production d'orge ne pourra répondre à la demande, le Canada aura la possibilité de vendre de l'orge destinée à la consommation humaine si le prix et la qualité sont concurrentiels; cependant, il faut se souvenir que la Corée cherche activement à faire financer tous ses approvisionnements futurs d'orge dans le cadre du programme P.L. 480, si elle réussit, il n'y aura plus de marché pour les fournisseurs qui ne sont pas américains. Il existe certaines possibilités de ventes sur place de colza, de farine de colza, d'orge pour la fabrication du malt et de lin; cependant, dans la majorité des cas, il est pratiquement indispensable de recourir aux services d'un agent local qui pourra déterminer les possibilités avant qu'il ne soit trop tard pour présenter une soumission car la publication des documents relatifs aux soumissions ne se fait que quelques jours avant la date limite de présentation des soumissions, laissant ainsi insuffisamment de temps à un fournisseur canadien pour présenter lui-même une soumission.

HONG KONG

Situation actuelle du marché

Le Canada continue de fournir une quantité importante de blé à ce marché. Cependant, si la qualité supérieure du blé canadien est un fait reconnu dans l'île, le prix demeure un élément clé. Toutes les importations de blé sont faites par des agents et les trois minoteries doivent s'occuper elles-mêmes du transport. Si les exportateurs/expéditeurs canadiens de blé pouvaient s'occuper du transport à la place des minoteries, offrir un meilleur service et obtenir de meilleurs tarifs des transporteurs, ils auraient de bonnes chances de hausser les ventes de blé.

En ce qui concerne les autres grains il n'existe qu'un marché restreint pour les grains de provende et les produits canadiens n'ont pas été en mesure de faire concurrence au maïs, principal ingrédient de la provende, qui est importé de la Thaïlande.

Réglementation concernant l'importation

Il n'existe aucune restriction gouvernementale ni de droits de douane visant l'importation du blé ou de la farine.

Possibilités d'exportation

Nous croyons que si le Canada avait des prix compétitifs il pourrait réaliser des ventes presque aussi importantes que celles d'il y a deux ans, alors qu'il avait presque accaparé tout le marché de Hong Kong. Actuellement, les importations proviennent des Etats-Unis, de l'Australie et, à l'occasion, de Singapour.

INDE

Situation actuelle du marché

La production de céréales alimentaires de l'Inde en 1975-1976 a atteint un niveau record de 120,8 millions de tonnes. Par conséquent, la réserve alimentaire a été bonne durant toute l'année et cela a permis d'accumuler une réserve de 18 millions de tonnes de céréales alimentaires. On évalue la production de céréales alimentaires de 1976-1977 à environ 110 millions de tonnes, quantité qui, avec la réserve devrait suffire à la demande nationale.

En Inde, la production des céréales alimentaires dépend surtout des pluies annuelles de la mousson; s'il ne tombe pas suffisamment de pluie, la production baisse de façon substantielle et le gouvernement doit alors affecter des fonds en devises étrangères à l'importation des céréales nécessaires.

Comme l'Inde possède actuellement de grandes réserves de grains, son problème à court terme le plus évident est un manque d'espace pour l'entreposage. La Société d'alimentation de l'Inde prévoit construire des entrepôts d'une capacité totale de 3,2 millions de tonnes, en partie grâce à une subvention de \$100 millions de la Banque mondiale.

Même si l'Inde a produit l'an dernier plus de 10 millions de tonnes d'oléagineux, elle a quand même dû acheter 300 000 tonnes d'huiles comestibles. Le marché actuel pour cette denrée semble être le même que l'an dernier.

Réglementation concernant l'importation

Habituellement, l'Inde interdit l'utilisation de devises étrangères pour l'achat d'articles qu'elle produit sur place. L'achat de céréales alimentaires et d'huiles végétales n'est autorisé que si la production nationale ne peut satisfaire à la demande. L'importation de grains est par conséquent interdite depuis quelque temps, même si les règlements sur les importations d'huiles comestibles ont été adoucis.

Possibilités d'exportation

Il existe de très bonnes possibilités pour les fournisseurs canadiens de colza, d'huile de colza, de soja et d'huile de soja, à condition que leurs prix soient concurrentiels. Outre la State Trading Corporation of India (STC), des sociétés commerciales privées se sont aussi vu accorder des licences d'importation pour les huiles végétales et les oléagineux. On a aussi adjugé des contrats dans ce domaine à plusieurs sociétés canadiennes.

Même si le marché actuel du blé est inexistant, il se peut que l'Inde ait besoin de cette denrée au cours de 1978 si la production de céréales alimentaires est inférieure aux prévisions du gouvernement. Habituellement, c'est la mission d'approvisionnement de l'Inde à Washington qui s'occupe des achats de blé et de tourteaux.

INDONÉSIE

Situation actuelle du marché

L'Indonésie sera sans aucun doute un importateur net de produits alimentaires dans un avenir prévisible. Ce fait, ajouté à l'acceptation progressive de la farine en tant que substitut du riz, assurera un marché à long terme pour d'importantes ventes de blé.

Réglementation concernant l'importation

Toutes les importations de grains relèvent du Comité national de la logistique (BULOG); les arrangements sont conclus entre les gouvernements.

Possibilités d'exportation

Le chiffre de ventes élevé se maintiendra.

MALAYSIA

Situation actuelle du marché

Les programmes de recherche de l'Institut malais de développement des ressources agricoles insistent sur les objectifs d'aménagement rural qui porteront sur le riz, le maïs, les arachides, les graines de soja, les ambériques, le tapioca, les noix de coco, le cacao, le palmier à huile et la canne à sucre. La recherche effectuée sur l'utilisation de produits agricoles et sur la gestion de l'eau sera prolongée et la mécanisation agricole sera encouragée. Lors de la recherche sur les récoltes alimentaires et non alimentaires, on s'intéressera tout particulièrement au développement maximal des possibilités d'utilisation finale

Malaysia — Situation actuelle (suite)

pour les produits agricoles, ainsi qu'à la réduction des pertes au cours de la transformation, de la manutention, de l'entreposage et du transport.

Réglementation concernant l'importation

Aucune restriction.

Possibilités d'exportation

La Malaysia est un excellent marché pour le blé, les haricots blancs, les pois cassés jaunes et verts et les grains de soja du Canada.

PAKISTAN

Situation actuelle du marché

La récolte de blé de mai-juin 1977 (pour 1976-1977) devrait produire environ 9 millions de tonnes. En éliminant 0,9 million pour les graines et les déchets, on obtient une récolte de 8,1 millions de tonnes pour consommation humaine, comparativement aux prévisions de 8,63 millions pour 1977-1978. Le déficit de 530 000 tonnes devra être importé avant décembre 1977. Le gouvernement s'attend à ce que le Programme alimentaire mondial financera le déficit de blé. Les donateurs traditionnels, notamment le Canada, seront pressentis individuellement pour des crivois de blé bilatéraux. A l'heure actuelle, le gouvernement ne projette pas d'acheter du blé, à cause de graves difficultés reliées à sa balance de paiement.

Réglementation concernant l'importation

On parle actuellement de 10,5 millions de tonnes comme objectif pour la récolte de blé de 1977-1978. Des mesures sont en train d'être prises pour importer près de 80 000

tonnes d'engrais DAP pour la période d'ensemencement qui débute en novembre 1977. On croit que les meilleures possibilités d'irrigation découlant d'une plus grande utilisation du réservoir de Tarbela et de l'augmentation prévue de la superficie des champs de blé permettront de hausser sensiblement la production de blé. Par conséquent, le Pakistan pourrait devenir autosuffisant en matière de blé en 1978.

Possibilités d'exportation

Nous prévoyons que bientôt le gouvernement du Pakistan demandera officiellement au Canada de lui envoyer du blé avant décembre 1977. Le Pakistan cessera probablement d'importer du blé en 1978, s'il peut atteindre son objectif de 10,5 millions de tonnes. Le pays a déjà un surplus de riz et en 1976-1977, ses exportations de riz ont atteint un niveau sans précédent de \$233 millions. Il n'importe pas de céréales secondaires en raison de la production satisfaisante nationale.

PHILIPPINES

Situation actuelle du marché

Le marché des grains aux Philippines représente habituellement 600 000 tonnes de blé dur du printemps et environ 200 000 tonnes de blé tendre par année. Le Canada est un fournisseur traditionnel de blé dur du printemps et, en 1976, il a satisfait à 50% des besoins de ce pays.

Réglementation concernant l'importation

Toutes les transactions d'importation de grains passent par un organisme gouvernemental (le National Grains Authority) qui procède par appels d'offres et qui fixe son choix en fonction du prix, du financement, de la qualité et de la livraison. Comme les achats constituent une prérogative du gouvernement, il se peut que d'autres facteurs connexes à la politique commerciale des Philippines jouent et influent sur les achats de blé.

Possibilités d'exportation

A l'heure actuelle, le blé canadien n'est pas compétitif sur le marché philippin à cause d'un crédit commercial accordé par les Etats-Unis qui fournit un financement de 7%. Une fois ce crédit terminé, il est fort possible que le blé dur canadien réapparaisse à nouveau sur le marché philippin vers la fin de 1977. Il peut exister d'autres possibilités dans les provendes et le blé tendre, même si par le passé, le Canada ne réalisait pas de très bonnes ventes dans ces secteurs.

SINGAPOUR

Situation actuelle du marché

A Singapour, le produit alimentaire de base est le riz, suivi de près par le blé, sous forme de pain et de nouilles. L'an dernier, Singapour a importé 162 901 tonnes de blé, principalement de l'Australie (110 727) et des Etats-Unis (51 536 tonnes). Il y a trois minoteries à Singapour - celles de Prima, de Khong Guan et de Singapour même. La capacité totale des minoteries par année est de 330 000 tm, mais elles pourraient produire davantage puisque les moulins fonctionnent à moins de la moitié de leur capacité. L'an dernier, Singapour a réexporté 15 373 tonnes de blé, alors qu'en 1975, elle en avait réexporté 26 736 tonnes et 34 680 de farine de blé; il y a donc en diminution de 50% par rapport à 1975. Les expéditions de farine ont diminué par suite d'une baisse dans le marché de Sri Lanka et les meuneries de Malaysia ont maintenant la priorité dans Sabah et Sarawak. Singapour

expédie traditionnellement de la farine par navires au Bangladesh, au Brunei, au Sabah, au Sarawak, à la Thaïlande, aux Emirats Arabes Unis et en Birmanie. Par conséquent, les prix locaux pour la vente en gros de la farine de blé ont fléchi. Il existe un marché très limité de 4 000 tonnes de farine de qualité qui sont actuellement fournies par l'Australie et la France.

Singapour importe en moyenne 12 500 tonnes de blé par mois, surtout pour la consommation locale. Environ 15% de la qualité requise de blé à haute teneur protéique (13%+) provient des Etats-Unis. Les acheteurs de Singapour n'ont pas acheté de blé canadien depuis 2 ans, étant donné que le numéro 1 Rouge 14% du Canada doit soutenir la concurrence du DNS 13½% américain. La FAQ (bonne qualité moyenne) de l'Australie est évaluée à environ \$(A)95(CAF) par tonne métrique depuis juillet.

Singapour — Situation actuelle (suite)

L'Argentine a vendu à Singapour, cette année, de la farine d'approvisionnement.

L'industrie de la minoterie souffre également de la baisse des marchés et d'une capacité trop grande. La production a baissé de 11%, pour se chiffrer à 252 966 tonnes en 1976, par suite d'une diminution des marchés d'exportation en Malaysia, provoquée par les tarifs et les quotas, ainsi que la baisse des prix à la ferme pour le porc, la volaille et les œufs. Les ingrédients de base importés sont la farine de soja des Etats-Unis, la farine de poisson du Pérou et le maïs de la Thaïlande et du Brésil. Les additifs en protéines sont, en général, la farine de feuilles et parfois la luzerne de la Nouvelle-Zélande et de la Chine. On a effectué des tests avec le tapioca en tant que supplé-

ment énergétique. La politique adoptée par Singapour en vue de subvenir elle-même à ses besoins concernant le porc et la volaille, assurera une croissance du marché à mesure que la population augmentera.

Réglementation concernant l'importation

Aucune restriction; tous les achats sont négociés par l'industrie privée.

Possibilités d'exportation

- farine à haute teneur protéique (16 à 20 000 tonnes par année)
- farine d'approvisionnement
- luzerne dépendant du prix de la farine de feuilles chinoises.

THAÏLANDE

La Thaïlande constitue la rizière de l'Asie. La production des récoltes de 1975-1976 a atteint 15,4 tonnes métriques. Trois moulins importent annuellement de 60 à 90 mille tonnes de blé. Ces moulins, qui ne sont pas exploités à plein rendement, n'accroîteront probablement pas leurs

importations au-delà de 100 mille tonnes dans un avenir rapproché. L'Australie et les Etats-Unis sont les principaux fournisseurs. Au cours des dernières années, le Canada n'a pas vendu de blé à la Thaïlande.

Moyen-Orient

Arabie Saoudite

Iran

Iraq

Moyen-Orient

ARABIE SAOUDITE

Situation actuelle du marché

La plupart des exportations de grains à l'Arabie Saoudite proviennent de l'Australie, du Soudan, de la Syrie, de la Jordanie et de la Thaïlande. Il n'y a pas de statistiques officielles, mais selon l'un des grands importateurs, le total des importations de grain en 1976 fut d'environ 150 000 tm.

Possibilités d'exportation

Les exportations canadiennes de blé et de farine augmentent lentement, mais notre part du marché accuse une baisse légère. Les grains alimentaires étaient précédemment stockés par le gouvernement mais ils font maintenant l'objet d'un programme de subventions aux cultivateurs, par ailleurs, on fait appel aux importateurs traditionnels pour les grains de provende.

IRAN

Situation actuelle du marché

Bien que l'Iran tente de plus en plus de subvenir à ses propres besoins en céréales, les importations totales dans l'année ayant pris fin le 20 mars 1976 totalisaient tout de même \$520 000 000, dont près de la moitié était composée de blé en provenance des Etats-Unis et, dans une moindre importance de l'Australie et de la Roumanie. Bien que le Canada ne soit pas encore parvenu à vendre du blé à l'Iran, ses ventes d'orge atteignaient \$9 000 000 pour la même année. A la suite d'efforts continus, les autorités iraniennes qui s'occupent des céréales et de la

préparation du pain effectuent maintenant une visite au Canada qui entraînera peut-être des ventes futures.

Réglementation concernant l'importation

Le blé distribué au pays est importé par la société des transactions étrangères, qui relève du gouvernement. Les céréales qui doivent être transformées par l'industrie sont importées directement par les utilisateurs.

Possibilités d'exportation

Les progrès faits concernant les céréales à haute teneur en protéines intéressent beaucoup les autorités iraniennes.

IRAQ

Situation actuelle du marché

En 1975, l'Iraq a importé pour environ \$223 millions de céréales et de préparations. Les principales importations qui intéressent le Canada sont le blé et l'orge; le colza et les huiles offrent de bonnes possibilités. La consommation annuelle de blé approche 1,5 million de tonnes. A l'heure actuelle, le Canada exporte de 100 000 à 300 000 tonnes de blé à l'Iraq.

Réglementation concernant l'importation

L'Iraq est un pays socialiste; par conséquent, presque

toutes les importations se font par le truchement d'organismes d'Etat, habituellement par le biais d'appels d'offres secrets. Les besoins en grains varient sensiblement suivant les conditions climatiques; au début de 1977, la sécheresse a frappé les régions de céréaliculture.

Le pays investit des sommes importantes pour l'irrigation, le drainage et d'autres projets d'aménagement agricole. Son but à long terme est de devenir un important exportateur d'aliments, surtout auprès des Etats du Golfe.

Afrique du Nord

Algérie

Afrique du Nord

ALGÉRIE

L'Algérie est un des plus grands marchés de blé dur au monde. Il y a également des importations d'orge et de quelque 30 000 tonnes de colza par année pour la fabrication d'huile de table. Le Canada a vendu pour quelque \$250 millions de céréales à l'Algérie au cours des trois dernières années.

L'économie algérienne est fortement socialisée. Les importations sont réglementées et plus de 80% sont faites par l'intermédiaire d'une vingtaine de sociétés d'état détenant un monopole exclusif dans un secteur donné. Le contact entre l'exportateur et la société algérienne doit se faire directement car l'usage d'agent intermédiaire est exclu. Une grande partie des achats se fait par appels

d'offres internationaux, parfois restreints, et toute transaction d'importance doit faire l'objet d'un contrat. Le transfert de devises est contrôlé et ne se fait qu'après approbation des autorités financières du pays. Les sociétés algériennes ont tendance à traiter avec des exportateurs étrangers qui ont démontré un intérêt sérieux se manifestant surtout par des visites personnelles. Les affaires internationales se traitent en français.

Le pays continuera d'être un importateur d'importance au cours des prochaines années. L'approvisionnement est contrôlé par un organisme public; l'Office algérien interprofessionnel des céréales, (OAIC) sauf pour le colza qui est importé par l'ONACO.

•			
			•

BUREAU DE L'HÉMISPHÈRE OCCIDENTAL

Amérique du Sud

Argentine

Brésil

Chili

Colombie

Equateur

Paraguay

Uruguay

Venezuela

Amerique du Sud

ARGENTINE

Situation actuelle du marché

Ce pays est un producteur important qui est tout à fait autosuffisant quant à la plupart des grains et des oléagineux. Grâce à l'appui du gouvernement, on s'attend à ce que la production nationale augmente de façon considérable. Les prévisions pour la récolte de 1976-1977 et la moyenne des cinq dernières années, en tonnes métriques, sont les suivantes: Blé: 11 000/6 890 — maïs: 8 500/7 800 — sorgho: 7 000/4 620 — millet: 350/210 — avoine: 530/470 — orge: 760/620 — seigle: 320/430

— graines de tournesol: 900/900 — soja: 1 270/410 — lin: 670/340 — arachides: 560/340.

Réglementation concernant l'importation

Le gouvernement a parfois importé du grain aux fins de consommation nationale lorsqu'il s'était engagé à en exporter en trop grande quantité et qu'il ne voulait perdre un marché étranger.

Possibilités d'exportation

Pratiquement nulles.

BRÉSIL

Situation actuelle du marché

Le Brésil constitue le plus grand marché du Canada pour le blé en Amérique latine, et même si le pays s'est fixé comme priorité d'atteindre l'autosuffisance dans ce domaine, les conditions climatiques défavorables et l'importance qui continue d'être accordée à d'autres récoltes comme le soja et le mais ont retardé la réalisation de cet objectif. Par conséquent, on prévoit que le Canada continuera d'expédier du blé au Brésil au cours des prochaines années. Le Brésil est autosuffisant concernant d'autres grains, même s'il importe du malt d'orge. Cependant, les prix canadiens du malt sont élevés, comparativement aux importations européennes qui jouissent d'une subvention.

Réglementation concernant l'importation

Il n'existe aucune restriction sur les importations de blé, même si toutes les négociations à ce sujet relèvent de la Commission du blé du gouvernement brésilien dont le siège social est à Rio de Janeiro.

Possibilités d'exportation

Sauf pour le blé, les possibilités d'exportation sont très limitées pour les grains canadiens. Il peut y avoir certaines possibilités restreintes pour les grains spécialisés utilisés pour l'amélioration des pâturages. Pour de plus amples renseignements concernant certaines possibilités particulières on doit s'adresser aux bureaux commerciaux de Rio de Janeiro et de São Paulo.

CHILI

Situation actuelle du marché

Les importations de grains de provende diminuent. Dans le passé, le programme PL 480 a joué un rôle important dans les importations de blé qui, habituellement, étaient toujours en provenance des Etats-Unis (blé dur d'hiver de catégorie numéro 2). L'Australie, qui a fourni de grandes quantités de blé dans le passé, a été bannie du marché par les syndicats du pays. En plus d'acheter du blé des Etats-Unis, le Chili s'est aussi approvisionné récemment en Argentine, en Afrique du Sud et au Canada.

Réglementation concernant l'importation

L'organisme gouvernemental chargé de l'agriculture commerciale a confié de nouveau l'achat du grain au secteur privé. Le seul pouvoir que l'organisme a conservé est celui d'effectuer des achats et des ventes de biens lorsqu'il sera nécessaire d'agir ainsi pour la stabilisation du marché.

Possibilités d'exportation

Rlé.

COLOMBIE

Situation actuelle du marché

Les besoins annuels de blé de la Colombie se situent actuellement à 350 000 tonnes métriques. Le pays a consacré 39 900 hectares à cette culture en 1977, mais à cause du temps trop sec, l'objectif d'une récolte de 55 000 tonnes métriques ne sera vraisemblablement pas atteint.

Bien que le gouvernement colombien ait activement encouragé l'utilisation d'autres céréales comme le maïs, les prix élevés et la pénurie vont peut-être faire augmenter la consommation de blé. En 1976, le pays a importé des E.-U. 287 219 tonnes métriques de blé d'hiver rouge #2 dur, d'une valeur de \$45 millions. Jusqu'ici en 1977, la Colombie a acheté 160 000 tonnes de blé (80 500 de l'Argentine et 80 000 des E.-U.). Elle a également importé 10 000 tonnes de farine de l'Argentine.

En ce qui concerne l'orge pour les industries colombiennes, les besoins annuels sont d'environ 165 000 tonnes métriques. En 1976, le pays a récolté 74 000 tonnes d'orge. On avait d'abord prévu une récolte de 100 000 tonnes, mais la rouille jaune a frappé la principale région productrice, Narino. Les coûts de production ont augmenté de 34% au cours des cinq dernières années et les prix de seulement 25%. La hausse des prix de 15% en mars visait à faire augmenter la production locale. En 1976, les importations d'orge ont coûté à la Colombie \$12 801 000 et étaient surtout destinées aux brasseurs.

En 1976, la Colombie a produit 40 000 tonnes d'avoine de provende et 2 000 tonnes pour les grains. Cependant, le pays a importé toute l'avoine destinée à la consommation humaine, soit 17 000 tonnes. Ces importations sont transformées par Quaker S.A. et proviennent de l'Argentine et des Etats-Unis.

Colombie — (suite)

Réglementation concernant l'importation

Jusqu'ici IDEMA (Instituto de Mercado Agropecuario) a été le seul importateur de blé et il approvisionne les minoteries. Des rumeurs circulent selor lesquelles les minoteries pourront peut-être importer elles-mêmes des quantités limitées de blé d'ici la fin de 1977.

Les principaux importateurs d'orge sont les deux grandes brasseries. Les droits de douane sont de 25% et les fournisseurs sont les Etats-Unis, la France et le Canada.

Possibilités d'exportation

Blé, farine, orge, avoine.

ÉQUATEUR

Situation actuelle du marché

La récolte annuelle de blé en Equateur est d'environ 55 000 tonnes. On prévoit que le pays importera 250 000 tonnes au cours de 1977. Jusqu'à présent, les Etats-Unis sont le principal fournisseur.

L'orge de brasserie est aussi importée en quantités limitées qui varient selon les récoltes du pays.

Les Etats-Unis sont le principal fournisseur d'avoine, qui est utilisée surtout pour l'ensemencement. Les données les plus récentes indiquent que la valeur des importations des Etats-Unis s'élevait à plus de \$2 millions en 1975.

Réglementation concernant l'importation

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Intégration fait les achats de blé; il est bien au courant des ressources canadiennes. Les grains destinés à l'ensemencement sont importés en franchise, sauf l'orge qui ne peut être importée.

Possibilités d'exportation

Il existe un marché d'exportation pour le blé, l'orge, l'avoine.

PARAGUAY

Situation actuelle du marché

Population: 2,5 millions. Principales importations: blé et farine provenant de l'Argentine — 1976: \$8,8 millions.

Réglementation concernant l'importation

Importation en franchise. Les importations font habituellement l'objet d'ententes intergouvernementales.

URUGUAY

Situation actuelle du marché

La production de la plupart des grains et des graines oléagineuses permet d'atteindre l'autosuffisance et même d'exporter un surplus. Les chiffres de la récolte de 1975-

1976, en miliers de tonnes métriques, s'établissent comme suit: 456 pour le blé, 216 pour le riz, 74 pour l'orge de brasserie, 62 pour le lin, 77 pour les graines de tournesol, 210 pour le maïs et 833 pour les betteraves à sucre.

VENEZUELA

Situation actuelle du marché

Le Canada exporte au Venezuela du blé (\$9 millions sur les \$147 millions importés), de l'avoine (\$1,5 million), du malt (\$31 millions) et de l'orge.

Réglementation concernant l'importation

Pour se conformer aux engagements de la Communauté andine et de l'ALALE, le Venezuela a augmenté à 20% de la valeur les droits de douane sur l'avoine et l'orge

provenant d'autres pays. Le monopole du gouvernement vénézuélien sur les importations de blé a été éliminé et les ventes directes aux meuniers sont maintenant possibles.

Possibilités d'exportation

Les possibilité d'exportation, surtout pour ce qui est de blé et du malt, existent mais elles dépendent des prix, qui doivent correspondre aux cours américain (blé) et européen (malt).

Amérique Centrale et les Antilles

Costa	Rica
Cuba	

Guatemala

Haïti

Honduras

Iles Vierges américaines

Iles Vierges britanniques

Jamaïque

Mexique

Nicaragua

Panama

Porto Rico

République Dominicaine

Salvador

Trinidad et Tobago

Amérique Centrale et les Antilles

COSTA RICA

Les chiffres les plus récents pour Cota Rica indiquent qu'en 1974 les importations de grains de toutes provenances ont totalisé \$10 521 000.⁽¹⁾ Les données les plus récentes de Statistique Canada indiquent qu'en 1976 les exportations canadiennes de grains à Costa Rica se sont chiffrées à \$281 000.

Le marché des grains à Costa Rica est dominé par l'activité des Etats-Unis.

Il n'y a qu'un seul moulin à blé en exploitation à Costa Rica (Molinos de Costa Rica, S.A. Apartado 4491, San José), et le gouvernement lui a accordé, pour jusqu'à cette année, le monopole des importations de grain. La compagnie négocie présentement une prolongation de 10 ans du monopole. Comme la production nationale de blé est nulle, le pays dépend entièrement des importations — 98% en provenance des Etats-Unis et 2% du Canada. D'autres grains et farines viennent des Etats-Unis, du Marché commun de l'Amérique centrale et des pays voisins de l'Amérique du Sud.

Le gouvernement de Costa Rica encourage la culture de diverses sortes de grains pour diminuer la dépendance vis-à-vis des importations, surtout le sorgho, le soja et le riz. (La production de riz est encouragée au moyen d'extensions de crédit aux producteurs par le Consejo Nacional de Producción).

Les prix relativement élevés sont le principal facteur à l'heure actuelle qui empêche le Canada de faire une percée sur ce marché. Toutefois, le Canada fournit 40% des importations de malt pour les deux brasseries, la Cervecería Costa Rica et la Cervecería Tropical, S.A.

Des efforts menés pour améliorer la production de veaux et de porcs dans le but de desservir le marché de l'Amérique centrale pourraient ouvrir des possibilités aux producteurs canadiens de grains de provende.

(1) Comercio Exterior: Costa Rica 1975 éditeur; Dirección General de Estadísticas y Censos Ministerio de Economía, Industria y Comercio

CUBA

Situation actuelle du marché

Bien que Cuba soit d'abord un pays agricole, il ne produit presque pas de grains et seulement 50% du riz dont il a besoin. Au cours des dernières années, l'URSS a acheté du Canada des quantités importantes de blé et de farine qui ont été livrées à Cuba. Actuellement, le Canada est pour ainsi dire le seul fournisseur de Cuba en ce qui concerne la farine et le blé destiné aux meuneries. Cuba est aussi un important acheteur d'orge pour le Canada.

Réglementation concernant l'importation

Toutes les importations de grains sont effectuées par

l'agence gouvernementale Alimport. Les importations d'aliments essentiels, y compris les grains, restent une priorité.

Possibilités d'exportation

Il existe de bonnes possibilités pour le colza, la farine de colza et les grains de provende en général, mais il faudrait d'abord établir des contacts et informer pour créer un marché plus vaste.

Les importations de blé et de farine du Canada devraient se poursuivre encore un certain temps.

GUATEMALA

Situation actuelle du marché

Le Guatemala subvient normalement à ses besoins en grains, fèves, riz et maïs.

Les importations de blé tendre (et de farine) au Guatemala sont contrôlées pour protéger les producteurs locaux, mais elles sont permises en quantités suffisantes pour compenser l'insuffisance de la production locale. Il existe un important marché pour le blé dur, le blé dur ambré, le mais, l'orge et les graines oléagineuses de qualité. La concurrence provient des E.-U. qui ont particulièrement dominé ce marché peu important.

Le Canada n'a pas fait de ventes importantes de blé au Guatemala depuis la fin des années 1960. Cependant, une équipe de la Commission canadienne du blé a fait récemment un voyage de promotion de vente qui a permis de réveiller l'intérêt des meuniers locaux à l'égard des prix canadiens.

Réglementation concernant l'importation

Le gouvernement continue à encourager la production locale (d'un prix élevé à savoir environ \$224 la tonne), de blé tendre pour fins d'utilisation régionale dans les

régions rurales, et aussi pour approvisionner dans une certaine mesure les meuniers et les boulangers urbains.

Le gouvernement joue toujours un rôle actif par l'intermédiaire d'une agence nationale qui achète et commercialise tous les grains de base.

Possibilités d'exportation

Molinos Modernos (le plus important acheteur de blé dur) s'est montré intéressé à acheter du blé canadien.

La CCB a fait des efforts pour promouvoir le blé dur ambré; la demande pour cette denrée et pour d'autres blés durs de qualité varie entre 60 000 et 80 000 tonnes par an.

L'ouverture d'une nouvelle brasserie dans la ville de Guatemala devrait accroître davantage les possibilités de ventes de malt et d'orge canadiens, qui semblent déjà être plus en demande dans ce marché fortement dominé par la France au cours des dernières années.

Des prix canadiens inférieurs pour les graines oléagigineuses pourraient permettre des ventes aux producteurs locaux d'aliments, secteur où le Canada a déjà fait des ventes dans le passé.

HONDURAS

Situation actuelle du marché

Le Honduras subvient à ses besoins concernant la plupart des grains alimentaires de base, comme le maïs, les fèves et le riz. Il existe un marché limité de 35 000 tonnes de blé dur et le blé dur ambré, denrées qui ne sont pas produites au pays. Les E.-U. approvisionnent les deux plus importants moulins depuis des ports du Golfe. Le Canada vend à l'occasion de la farine de blé.

Si les prix du Canada sont concurrentiels, il pourra peutêtre vendre sur place des semences de moutarde à l'industrie de transformation des produits alimentaires. L'huile de tourteau de coton est produite au pays et on a fait des plans en vue de construire une fabrique d'huile de palmier. Ce projet limite le marché des graines oléagineuses du Canada.

Réglementation concernant l'importation

Le blé dur et le blé dur ambré ne sont pas visés par des restrictions d'importation, dans la mesure où la production locale de blé tendre n'est pas suffisante pour répondre à tous les besoins de consommation.

Possibilités d'exportation

Etant donné que les prix canadiens du blé sont concurrentiels par rapport à ceux des E.-U., le Canada pourrait faire certaines ventes aux moulins du pays.

Il y a de temps en temps des possibilités sur place pour la semence de moutarde et d'autres grains.

JAMAÏOUE

Situation actuelle du marché

La Jamaïque doit compter sur les importations pour répondre à ses besoins en blé; en 1975-1976, celles-ci se sont élevées à 68 677 tonnes métriques. On estime à 70 488 tonnes métriques les importations pour 1976-1977. En mars 1976, la Commission canadienne du blé et la Jamaica Nutrition Holdings Limited ont signé un accord à long terme pour l'expédition annuelle de 25 000 à 40 000 tonnes métriques de blé en 1976, 1977 et 1978, en vertu d'un crédit étalé sur trois ans, offert par la Commission canadienne du blé sur garantie du gouvernement. On s'attend que les achats en 1977 totalisent près de 40 000 tonnes métriques, ce qui représentera plus de 50% du besoin global.

Les importations de farine au cours de 1975-1976 ont été de 83 145 tonnes métriques et l'on prévoit qu'elles seront à peu près les mêmes en 1976-1977. De cette quantité, on s'attend à ce que seulement 4 400 tonnes métriques proviendront du Canada, les principaux fournisseurs étant l'Allemagne et les Etats-Unis.

Il y eut un temps où la Jamaïque s'approvisionnait entièrement au Canada pour ses besoins en orge, mais en 1975 et en 1976, le Royaume-Uni devint son principal fournisseur, expédiant 11 000 livres en 1976, probablement à cause de prix plus alléchants. Au cours de 1976, on a importé les quantités suivantes de grains pour le bétail: 353 millions de livres de maïs des Etats-Unis, 4,7 millions de livres d'avoine, dont 60% du Danemark, 35% des Etats-Unis et 5% de la République de Chine; en outre, la Jamaïque a importé 16,6 millions de livres de sarrasin, de millet, de grains de millet, de grains de sorgho et autres grains de provende, le tout des Etats-Unis.

Réglementation concernant l'importation

Par suite d'une détérioration constante de la situation relative à la balance des paiements, le gouvernement a institué des restrictions très rigoureuses sur les importations et a abaissé la limite de ces dernières pour 1977 à \$ (JA) 600 millions (environ \$ (US) 755)*, ce qui correspond à une diminution de \$ (JA) 240 millions par rapport à 1976. Ce montant de \$ (JA) 600 millions servira en priorité à l'achat de produits alimentaires de base, dont la farine, ainsi que de matières premières, catégories dont le blé fait partie. Le gouvernement s'efforce en même temps de déterminer et d'encourager l'utilisation de denrées locales afin de faire diminuer les importations.

Depuis sa création en 1974, la société d'état appelée "Jamaica Nutrition Holdings Limited", est le seul organisme importateur de blé et d'autres grains, ainsi que de farine pour la cuisson. Le gouvernement vient d'annoncer que la farine sera également, à partir de juin 1977, importée uniquement par la "JNH".

Possibilités d'exportation

La "Jamaica Nutrition Holdings" a envoyé un haut fonctionnaire au cinquième cours de l'Institut international du Canada pour le grain et veut faire de même pour le neuvième cours qui doit commencer en septembre. On estime que ces cours sont un moyen très efficace de bien renseigner les Jamaïcains sur l'industrie en cause et de faire connaître la compétence et les produits du Canada dans ce domaine. Il existe des possibilités pour le Canada d'élargir sa part du marché jamaïcain si ses prix font concurrence à ceux des autres sources mentionnées ci-dessus. Veuillez faire connaître vos prix à M. Dexter Rose, Managing Director, Jamaica Nutrition Holdings Ltd., P.O. Box 1021, Kingston, Jamaica.

Il continue d'y avoir un marché relativement peu important pour la farine de blé aux Bahamas et à Belize, même si ce dernier fabrique maintenant sa propre farine en utilisant le blé américain.

*Un système de change aux deux tiers est en vigueur. Le taux de base est \$ (JA) .9091 = \$ (US) 1.00, alors que le taux spécial est de \$ (JA) 1.25 = \$ (US) 1.00.

MEXIQUE

Situation actuelle du marché

Suivant le Plan agricole mexicain de 1977, on s'attend à ce que le pays atteigne un certain niveau d'autosuffisance en matière de production de grains, y compris le blé,

le maïs, le sorgho, etc. En outre, les stimulants gouvernementaux dans le secteur agricole, comme les prix de soutien plus élevés, devraient entraîner un accroissement de la production des récoltes de base.

Mexique — situation actuelle (suite)

Dans le cadre du programme actuel, 7 904 000 hectares seront ensemencés de maïs; la production prévue est de 8 800 000 tonnes métriques. Près de 1 108 000 hectares serviront à la culture du sorgho, ce qui devrait donner une récolte de 2 707 000 tonnes métriques, c'est-à-dire, une quantité suffisante pour satisfaire la demande mexicaine de graines de provende. La production de blé devrait s'élever à 2 482 680 tonnes métriques qui, ajoutées aux réserves actuelles de 650 000 tonnes, répondront amplement à la demande nationale.

Réglementation concernant l'importation

Les prix de soutien garantis du gouvernement ont été

majorés de la façon suivante: le prix du soja est passé de 4 000 à 5 500 pesos la tonne métrique, soit une majoration de 37,5%, et celui de l'orge de 2 320 à 2 920 pesos, soit une augmentation de 20%.

Possibilités d'exportation

Malgré les prévisions optimistes dans le cadre du nouveau Plan agricole mexicain, il est raisonnable de prévoir que le Mexique devra probablement importer entre 300 000 et 600 000 tonnes métrques de blé à cause des conditions hivernales défavorables, du nombre réduit d'acres semées et de l'incertitude actuelle du régime foncier.

NICARAGUA

Les chiffres les plus récents pour le Nicaragua indiquent que les importations de grains de toutes provenances en 1974 ont totalisé \$7 334 000⁽¹⁾. Les chiffres les plus récents de Statistique Canada indiquent qu'en 1976 les exportations canadiennes de grains au Nicaragua se sont élevées à \$253 220.

La principale exportation du Canada au Nicaragua dans ce secteur est le malt: le Canada fournit entre 70 et 80% des importations totales requises. Il existe trois brasseries au Nicaragua; Cervecería El Equila, S.A. Compania Cervecera de Nicaragua et Compania Cervecera Nacional.

Les Etats-Unis dominent le marché du blé et de la farine (le Nicaragua n'a pas de récoltes de blé). Il n'y a qu'un moulin en exploitation au Nicaragua, il s'agit de Germina, S.A. Apartado 482, Managua, qui a ses propres installations portuaires et continentales.

Les principaux obstacles pour le Canada sont les prix non concurrentiels et les frais de transport élevés. Il serait nécessaire de faire d'importants efforts de commercialisation pour sensibiliser davantage ce marché aux possibilités du Canada.

(1)Banco Central de Nicaragua, Dirección General de Estadísticas y Censos

PANAMA

Les chiffres les plus récents pour Panama indiquent que les importations de grains de toutes provenances ont totalisé \$12 015 000 en 1974.⁽¹⁾ Les chiffres les plus récents de Statistique Canada indiquent qu'en 1976 les exportations canadiennes de grains à Panama se sont chiffrées à \$43 295 000.

Les seuls moulins qui fonctionnent à Panama sont les suivants:

Harinas Panama Apartado 949 Panama 4 General Mills Apartado 349 Panama 4

Les Etats-Unis dominent le marché des grains de Panama.

tous deux appartiennent à des intérêts américains.

et

Bien que Panama dépende des importations pour tout son blé, ce marché est virtuellement fermé en raison de l'activité des Etats-Unis. Les importations en provenance des E.-U. correspondaient à 100% des ventes de blé en 1975-1976, soit environ 65 000 tonnes métriques. Au cours de la même année toutefois, la vente par le Canada de 6 700 tonnes métriques de farine n'a laissé aux E.-U. que 1% du marché. Les moulins américains à Panama ont l'avantage d'avoir des frais de transport moins élevés et de disposer de leurs propres installations portuaires et continentales.

On cultive le mais et le sorgho de provende à Panama et, lorsque les réserves diminuent, on les importe aux E.-U.

Panama a manifesté un certain intérêt pour les graines oléagineuses du Canada, mais jusqu'à maintenant il n'y a aucune demande précise.

Il n'y a ni restrictions ni quotas sur l'importation de grains à Panama, mais dans tous les cas, il faut obtenir l'approbation de l'Instituto de Fomento Económico—ce qui n'est habituellement qu'une formalité.

(1)Selon la Banco Central de Panama, Dirección de Estadísticas y Censos

PORTO RICO, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, HAÏTI, ÎLES VIERGES BRITANNIQUES ET AMÉRICAINES

Le Canada a vendu à Haïti du blé pour une valeur de \$11,5 millions en 1976 et de près de \$3,5 millions au cours des quatre premiers mois de 1977. Tout récemment, une minoterie de la République Dominicaine a passé une commande de blé au Canada, chose qui ne

s'était pas faite depuis plusieurs années. La mission croit que ce marché deviendra plus important, mais les ventes à la principale minoterie du pays (société d'Etat) sont gênées par des difficultés d'expédition.

SALVADOR

Situation actuelle du marché

El Salvador importe annuellement entre 60 000 et 80 000 tonnes de blé dur et de blé dur ambré. Le Canada n'a toutefois pas fait de ventes importantes depuis la fin des années 1960.

Une équipe de la Commission canadienne du blé a récemment effectué une visite à El Salvador et il semble qu'il y aurait possibilité de faire une nouvelle perçée sur ce marché. Si les prix canadiens sont concurrentiels, il est possible de faire des ventes sur place de graines oléagineuses et de semences de moutarde.

Réglementation concernant l'importation

Le gouvernement n'impose aucune restriction sur l'importation de grains qui ne sont pas produits au pays.

Possibilités d'exportation

Les deux gros moulins et plusieurs petits acheteurs ont manifesté un intérêt à l'égard du blé canadien.

TRINIDAD ET TOBAGO

Situation actuelle du marché

Même si l'on s'attend que les importations de farine continuent aux îles Sous-le-Vent et aux îles du Vent ainsi qu'aux Barbades, la mise en marché d'une minoterie à Saint-Vincent cette année, et d'une autre à la Barbade l'an prochain entraînera une diminution marquée des importations de farine et une augmentation des importations de blé. Etant donné qu'à l'heure actuelle les prix du blé canadien sont plus intéressants que les prix américains, il semblerait que le temps soit favorable pour tenter de faire des ventes importantes. La minoterie de Trinidad a commenté à acheter du blé du Canada l'an dernier, et l'on prévoit que 95% des importations totales de blé à Trinidad, au cours de l'année 1977, proviendra du Canada. Nous continuons à tenir les minoteries de notre territoire au courant des prix hebdomadaires du blé canadien.

Réglementation concernant l'importation

Dans le territoire qui nous est confié, de plus en plus nombreux de produits sont placés sous licence par les divers gouvernements. Malgré cela, des licences d'importation pour les grains sont habituellement accordées. En outre, quelques gouvernements ont établi des organismes de commercialisation qui sont les seuls importateurs de certains produits agricoles.

Possibilités d'exportation

Les firmes canadiennes continuent à approvisionner le territoire en farine et, depuis 1976, en blé à Trinidad. Cependant, là où des minoteries ont été établies à la Barbade, à la Guyane et à Trinidad, on pourrait essayer d'exporter du maïs, de l'orge, des grains, des recoupes, etc. Jusqu'à maintenant, les prix américains ont été moins élevés, en général, que les prix canadiens, principalement à cause des coûts d'expédition plus avantageux des ports américains.

Amérique du Nord

Bermudes

États-Unis

- --- Buffalo
- --- Chicago
- -- Cleveland
- Dallas
- Los Angeles
- --- Minneapolis
- Seattle

Amerique du Nord

BERMUDES

Les Bermudes dépendent totalement des importations pour satisfaire les besoins essentiels des 55 000 habitants et des 500 000 touristes qui visitent les îles chaque année.

En 1975, les Bermudes ont acheté à l'étranger des produits pour une valeur de \$163 millions, dont \$12 millions du Canada (troisième fournisseur du pays). Le Canada a exporté vers les Bermudes une grande variété de produits comme des aliments (40% de nos exportations vers les îles), vêtements, textiles et chaussures, appareils électriques, machinerie, papier, meubles, etc.

Bien que les Bermudes soient un petit marché, il est très

propice au grand nombre de petites et de moyennes entreprises canadiennes de fabrication. Le bureau maintient des liens très étroits avec les importateurs locaux et cela lui permet d'aider rapidement tout fabricant canadien qui serait tenté par ce marché.

La valeur plus faible du dollar canadien et le ralentissement du taux d'inflation au Canada devraient rendre nos produits plus compétitifs aux Bermudes. Nous encourageons les hommes d'affaires à saisir l'occasion qu'offre le contexte économique pour augmenter leur part du marché des Bermudes.

BUFFALO

Situation actuelle du marché

Le marché pour les grains canadiens dans la région nord de l'Etat de New York est limité. Les besoins sur place sont communiqués aux responsables concernés à Ottawa, en vue de la distribution dans l'industrie.

CHICAGO

Situation actuelle du marché

Marché très limité. Le malt et les orges pour le maltage

sont les seuls produits qui offrent des possibilités de marché.

CLEVELAND

Situation actuelle du marché

Aucunes possibilités importantes d'exportation dans ce territoire.

DALLAS

Situation actuelle du marché

Les sociétés d'import/export sont solidement installées dans le Sud-Ouest à cause de la proximité des producteurs de grains et des installations portuaires modernes qu'on trouve le long du Golfe du Mexique. Elles doivent souvent recourir à d'autres sources d'approvisionnement pour satisfaire aux besoins de leurs clients.

Possibilités d'exportation

Des réserves sur place de grains sont nécessaires pour que certaines sociétés locales puissent répondre à des besoins dans des pays tiers. Les producteurs canadiens prêts à transiger avec ce genre d'entreprises pourraient réaliser des ventes importantes de temps à autre.

LOS ANGELES

Situation actuelle du marché

En supposant que les récoltes américaines de 1977 soient aussi bonnes que prévues, les possibilités à court terme de vente aux Etats-Unis sont plutôt minces. Comme dans le passé, s'il y a des ventes, elles seront faites par l'intermédiaire des grandes sociétés internationales de grains.

Possibilités d'exportation

Très limitées.

MINNEAPOLIS

Situation actuelle du marché

Etant donné que les Etats-Unis sont un important producteur de grains, le Canada y exporte seulement une quantité limitée de cette denrée. La valeur totale des exportations de grains en 1976 a été de \$44 millions, l'orge représentant \$33 millions (pour les fabricants de malt dans la région nord du Midwest et dans d'autres régions des États-Unis).

Réglementation concernant l'importation

Dans certains secteurs, les importations sont réglementées en raison de l'importante production nationale.

Possibilités d'exportation

Mis à part l'orge et l'avoine, les Etats-Unis importent du gluten et certaines des grandes meuneries de Minneapolis (par ex. General Mills, Pillsbury et International Multifoods) auront besoin de quantités supplémentaires de grains à l'avenir.

SEATTLE

Situation actuelle du marché

Le blé est la cérérale produite en plus grande quantité dans les Etats du Nord-Ouest des Etats-Unis, la principale catégorie étant le blé tendre blanc; on produit aussi du blé dur rouge, mais en plus petites quantités. L'orge vient ensuite, mais loin derrière. En 1975, les Etats de Washington, d'Oregon et d'Idaho ont eu des récoltes records de blé, en grande partie à cause des conditions climatiques idéales; ils ont même connu un accroissement des récoltes malgré une diminution du nombre d'acres ensemencés. En 1976, la production a augmenté d'environ 4%, mais on a assisté à une baisse considérable des prix. On n'a pas encore évalué les conséquences de la sécheresse de l'année courante.

La production de blé en 1975 a augmenté considérablement par rapport aux saisons défavorisées par le temps (1972 et 1974). Elle est répartie de la façon suivante: Washington: 140,5 (millions de boisseaux); Oregon: 55,4; Idaho: 61,3 alors que la récolte moyenne de boisseaux par acre s'est élevée respectivement à 46,5, 46 et 45 comparativement à 39 et 43 boisseaux en 1974. En 1975, l'ensemencement véritable était pour Washington de 3 millions d'acres, l'Oregon, 1,2 million et l'Idaho, 1,3

million, comparativement à 3,1, 1,3 et 1,4 million respectivement en 1974.

Les exportations de grains en provenance de cette région et du Midwest, qui sont acheminées par les ports des Etats de Washington et de l'Oregon, ont atteint des niveaux records en 1975. On prend actuellement des mesures importantes pour augmenter encore les exportations en partance de ces ports, puisque les Etats de Washington et de l'Oregon négocient actuellement des taux moins élevés pour des chargements dans des wagons multiples du Midwest. De plus, un nouvel élévateur d'une capacité de 3 millions de boisseaux entrera en exploitation au port de Tacoma et un deuxième bras de déchargement a récemment été installé dans les élévateurs à grain du port de Seattle.

Possibilités d'exportation

Ces Etats prévoient exporter de 85 à 90 pour cent de leur blé en Inde et en Extrême-Orient puisque le grain tendre blanc a toujours été très en demande dans ces pays. Sauf pour certaines ventes sur place, il n'existe aucune possibilité commerciale pour le grain dans cette région.

LISTE DES PAYS RELEVANT DES BUREAUX INTERNATIONAUX

BUREAU DE L'EUROPE

Division de l'Europe de l'Est

Bulgarie Hongrie Pologne Roumanie Tchécoslovoquie URSS Yougoslavie

Division de l'Europe de l'Ouest I (CEE)

Allemagne de l'Ouest Belgique/Luxembourg

France Grande-Bretagne Italie Pays-Bas

Danemark

Irlande

Division de l'Europe de l'Ouest II

Autriche Espagne Finlande Grèce Groënland Islande Norvège

Portugal Suède Suisse

BUREAU DU PACIFIQUE, DE L'ASIE ET DE L'AFRIQUE

Division du Pacifique

Australie

Japon

Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique

Division de l'Asie

Afghânistân Birmanie Chine populaire Corée du Sud Hong-Kong Inde Indonésie Malaysia Népal Pakistan Philippines Singapour Sri Lanka Thaïlande

Ouganda

Division de l'Afrique et du Moyen-Orient

Afrique du Sud Algérie Bahreïn Bénin Botswana Burundi Cameroun Cap-Vert Chypre Congo

Côte d'Ivoire
Egypte
Emirats arabes unis
Ethiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée

Israël Jordanie Kenya Koweït Lesotho Liban Liberia Libve Madagascar Malawi Mali Maroc Maurice Mauritanie Mozambique Niger Nigeria

Haute-Volta

Qatar République centrafricaine Rwanda Sénégal Seychelles Sierra Leone Somalie Soudan Swaziland Syrie Tanzanie Tchad Togo Turquie Yémen Zaïre Zambie

Équipe spéciale de l'Iran, de l'Iraq et de l'Arabie Saoudite

Arabie Saoudite

Guinée-Bissau

Iran

Oman

Iraq

BUREAU DE L'HÉMISPHÈRE OCCIDENTAL

Division des États-Unis

- New York Bermudes --- Chicago - Philadelphie - Cleveland Etats-Unis - San Francisco - Washington - Dallas — Detroit - Seattle - Atlanta - Los Angeles - Boston Groënland Saint-Pierre-et-Miquelon - Buffalo - Minneapolis

Division de l'Amérique latine

Argentine Equateur Surinam
Bolivie Guyane Uruguay
Brésil Guyane française Venezuela
Chili Paraguay
Colombie Pérou

Division des Antilles

Mexique Antilles françaises Guatemala Antilles néerlandaises Nicaragua Haïti Honduras Panama Bahamas Barbade Iles du Vent et Sous-le-Vent Porto Rico Iles Vierges américaines Iles Vierges britanniques République Dominicaine Belize Costa Rica Salvador Jamaïque Trinidad et Tobago Cuba

BUREAUX RÉGIONAUX

SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ COMMERCIALISÉ À L'ÉTRANGER, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE QUI VOUS GUIDERA VERS LES MEILLEURS MARCHÉS POUR VOS PRODUITS ET VOUS INDIQUERA LA MEILLEURE FAÇON DE LES ABORDER.

TERRE-NEUVE **LABRADOR**

Le directeur 210 Water Street Saint-Jean (Terre-Neuve) Tél. (709) 737-5511 Télex 016-4749

A1C 1A9

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le directeur Suite 1124, Duke Tower 5251 Duke Street

Tél. (902) 426-7540 Télex 019-21829

Scotia Square Halifax (Nouvelle-Ecosse)

B3J 1N9

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le directeur

Suite 642, 440 King Street Fredericton (Nouveau-Brunswick) Tél. (506) 454-9707 Télex 014-46140

E3B 5H8

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le directeur Dominion Building Tél. (902) 892-1211 Télex 014-44129

C.P. 2289 97 Queen Street

Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard)

C1A 8C1

QUÉBEC

Le directeur

Suite 620, 2, Place Québec.

Tél. (418) 694-4726 Télex 051-3312

Québec (Québec)

G1R 2B5

Le directeur **Suite 2124** Place Victoria C.P. 257

Tél. (514) 283-6254 Télex 055-60768

Tour de la Bourse Montréal (Québec)

H4Z 1J5

ONTARIO

Le directeur

Commerce Court West

51st floor C.P. 325

Toronto (Ontario)

M5L 1G1

Tél. (613) 996-1216

Tél. (416) 369-3711

Télex 065-24378

Agent régional 9e étage 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Télex 053-4124

MANITOBA

Le directeur

Suite 1104, Royal Bank Building

220 Portage Avenue

Tél. (204) 985-2381 Télex 075-7624

Winnipeg (Manitoba)

R3C 0A5

SASKATCHEWAN

Le directeur Pièce 980

2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan)

S4P 0R7

Tél. (306) 569-5020 Télex 071-2745

ALBERTA

TERRITOIRES DU NORD-OUEST 500 Macdonald Place

Le directeur

9939 Jasper Avenue Edmonton (Alberta)

T5J 2W8

COLOMBIE-BRITANNIQUE YUKON

Le directeur

C.P. 49178 Suite 2743

Bentall Centre, Tower "111"

595 Burrard Street

Vancouver (Colombie-Britannique)

V7X 1K8

Tél. (403) 425-6330 Télex 037-2762

Tél. (604) 666-1434

Télex 04-51191



Gouvernement du Canada Government of Canada

Industrie Industry, Trade et Commerce and Commerce